



COMMUNE DE BETSCHDORF

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers élus : 27
Conseillers en fonction : 27
Conseillers présents : 17

Séance du 17 juillet 2023

Sous la présidence de Monsieur WEISS Adrien, Maire

Étaient présents : MM. BUCHY Martial, EGIZII Marc, HOERR Thierry, KLEIBER Jean-Georges LOGEL Christian, QUENOUILLE Richard, WEISS Adrien
Mesdames COLSON Caroline, GROSSE Sabine, KLIPFEL Aline, LOGEL Clothilde, MAURER Eliane, MOCHEL Sandy, MUCKENSTURM Christiane, PFISTER Anne-Marie, REHAJEM Audrey, WOLF Carmen

Excusé (es) : M. ANDRES Thomas, CHAXEL Frédéric, HEIDEIER Honoré, HOF Jean-Claude, KOEBEL Jean-Claude, PRINTZ Stéphane, Madame HUMMEL Jeannine (pouvoir à GROSSE Sabine)

Absents : M. LOHMANN LASCH Florian, Mmes FROMM Carmen, SCHIMPF Fabienne

Secrétaire de séance : M. QUENOUILLE Richard

Nombre de voix délibératives : 17+1

Objet : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2023

VU le Code général des Collectivités territoriales notamment ses articles L.2121-25 et R.2121-11,

VU le décret n°2021-1311 en date du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les Collectivités territoriales et leurs groupements,

Considérant qu'une fois établie, le procès-verbal non définitif est tenu à la disposition des membres du conseil municipal qui peuvent en prendre connaissance quand ils le souhaitent,

Considérant que le procès-verbal de la séance est arrêté à la séance suivante par une mise aux voix pour adoption et intègre les rectifications éventuelles

Considérant que le procès-verbal du 26 juin 2023 est soumis à approbation du Conseil municipal,

Le Conseil municipal, par un vote **à la majorité des voix**, approuve le procès-verbal du conseil municipal en date du 26 juin 2023.

2 abstentions

Secrétaire de séance
Richard QUENOUILLE

Pour extrait conforme
Le Maire
Adrien WEISS





COMMUNE DE BETSCHDORF

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : 27

Conseillers en fonction : 27

Conseillers présents : 17

Séance du 17 juillet 2023

Sous la présidence de Monsieur WEISS Adrien, Maire

Etaient présents : MM. BUCHY Martial, EGIZII Marc, HOERR Thierry, KLEIBER Jean-Georges LOGEL Christian, QUENOUILLE Richard, WEISS Adrien

Mesdames COLSON Caroline, GROSSE Sabine, KLIPFEL Aline, LOGEL Clothilde, MAURER Eliane, MOCHEL Sandy, MUCKENSTURM Christiane, PFISTER Anne-Marie, REHAIEM Audrey, WOLF Carmen

Excusé (es) : M. ANDRES Thomas, CHAXEL Frédéric, HEIDEIER Honoré, HOF Jean-Claude, KOEBEL Jean-Claude, PRINTZ Stéphane, Madame HUMMEL Jeannine (pouvoir à GROSSE Sabine)

Absents : M. LOHMANN LASCH Florian, Mmes FROMM Carmen, SCHIMPF Fabienne

Secrétaire de séance : M. QUENOUILLE Richard

Nombre de voix délibératives : 17+1

Objet : BAUX DE CHASSE : AFFECTATION DU PRODUIT DE LA LOCATION

VU les articles L.429-10 et suivants du Code de l'environnement ainsi que la proclamation ministérielle du 9 juin 1908 maintenue en vigueur concernant le renouvellement de la location des chasses communales,

VU la délibération communale en date du 18 avril 2023 indiquant le mode de consultation des propriétaires pour la location des chasses communales pour la période du 2 février 2024 au 1^{er} février 2033,

Considérant que la Commune de Betschdorf a décidé de consulter les propriétaires par écrit sur la répartition des produits de la chasse,

Considérant que la répartition du produit de la location entre les différents propriétaires a lieu proportionnellement à la contenance cadastrale des fonds compris dans le lot affermé. Le produit de la location de la chasse est acquis à la Commune si deux tiers au moins des propriétaires de la Commune possédant au moins deux tiers des surfaces chassables le décident expressément.

Considérant que la Commune de Betschdorf est propriétaire de terres sur la Commune de Surbourg d'une superficie de 14.91ares et de terres sur Betschdorf pour 1183 ha07a55ca,

Considérant la nécessité de se prononcer sur la décision d'abandonner ou non le loyer de la chasse aux Communes à des fins d'intérêt public,

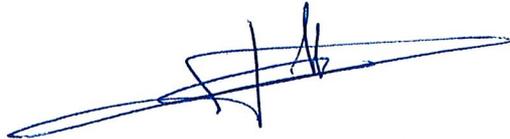
Considérant que de manière générale, tout loyer de la chasse pour un bien appa
sur tout territoire autre que communal sera abandonné à des fins d'intérêt pub

Envoyé en préfecture le 20/07/2023
Reçu en préfecture le 20/07/2023
Publié le

ID : 067-216703397-20230717-D_2023_07_02-DE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité des voix** décide d'abandonner le produit de la
location de la chasse aux Communes à des fins d'intérêt public et permet à Monsieur le Maire de signer tout
document s'y rapportant.

Secrétaire de séance
Richard QUENOUILLE



Pour extrait conforme
Le Maire
Adrien WEISS





COMMUNE DE BETSCHDORF

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers élus : 27
Conseillers en fonction : 27
Conseillers présents : 17

Séance du 17 juillet 2023

Sous la présidence de Monsieur WEISS Adrien, Maire

Étaient présents : MM. BUCHY Martial, EGIZII Marc, HOERR Thierry, KLEIBER Jean-Georges LOGEL Christian, QUENOUILLE Richard, WEISS Adrien
Mesdames COLSON Caroline, GROSSE Sabine, KLIPFEL Aline, LOGEL Clothilde, MAURER Eliane, MOCHEL Sandy, MUCKENSTURM Christiane, PFISTER Anne-Marie, REHAJEM Audrey, WOLF Carmen

Excusé (es) : M. ANDRES Thomas, CHAXEL Frédéric, HEIDEIER Honoré, HOF Jean-Claude, KOEBEL Jean-Claude, PRINTZ Stéphane, Madame HUMMEL Jeannine (pouvoir à GROSSE Sabine)

Absents : M. LOHMANN LASCH Florian, Mmes FROMM Carmen, SCHIMPF Fabienne

Secrétaire de séance : M. QUENOUILLE Richard

Nombre de voix délibératives : 17+1

Objet : PUMPTRACK : REALISATION DES TRAVAUX EN UNE TRANCHE

VU la délibération de la séance du 30 mai 2023 actant le fait que l'entreprise TP MULLER avec ses cotraitants est retenue pour la réalisation du pumptrack

Considérant que lors de la consultation, il avait été proposé la réalisation de travaux en deux tranches :

- Une tranche ferme pour la réalisation des pistes verte et bleue pour un montant de 109 480€ HT
- Une tranche optionnelle avec la réalisation d'une piste rouge pour un montant de 62 170€ HT

Considérant qu'il est proposé in fine, à l'ensemble du Conseil municipal, la réalisation du pumptrack en une seule tranche sur la base des montants annoncés ci-dessus,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité des voix**, décide la réalisation des travaux du pumptrack par l'entreprise TP MULLER et cotraitants en une seule tranche.

Secrétaire de séance
Richard QUENOUILLE

Pour extrait conforme
Le Maire
Adrien WEISS





COMMUNE DE BETSCHDORF

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers élus : 27
Conseillers en fonction : 27
Conseillers présents : 17

Séance du 17 juillet 2023

Sous la présidence de Monsieur WEISS Adrien, Maire

Etaient présents : MM. BUCHY Martial, EGIZII Marc, HOERR Thierry, KLEIBER Jean-Georges LOGEL Christian, QUENOUILLE Richard, WEISS Adrien
Mesdames COLSON Caroline, GROSSE Sabine, KLIPFEL Aline, LOGEL Clothilde, MAURER Eliane, MOCHEL Sandy, MUCKENSTURM Christiane, PFISTER Anne-Marie, REHAJEM Audrey, WOLF Carmen

Excusé (es) : M. ANDRES Thomas, CHAXEL Frédéric, HEIDEIER Honoré, HOF Jean-Claude, KOEBEL Jean-Claude, PRINTZ Stéphane, Madame HUMMEL Jeannine (pouvoir à GROSSE Sabine)

Absents : M. LOHMANN LASCH Florian, Mmes FROMM Carmen, SCHIMPF Fabienne

Secrétaire de séance : M. QUENOUILLE Richard

Nombre de voix délibératives : 17+1

Objet : REMBOURSEMENT DES FRAIS DE REPAS ET DE BOISSONS POUR LES BENEVOLES ASSOCIATIFS ET LES INTERVENANTS LORS DES MANIFESTATIONS COMMUNALES

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité des voix** autorise que lors des manifestations communales :

- Les frais de boissons et de repas engagés par les bénévoles et intervenants sont pris en charge par la Commune
- Les associations se verront rembourser la valeur des frais engagés par la Commune via le versement d'une subvention.

Il est précisé que Monsieur le Maire appliquera cette décision et indique que les crédits s'y afférents sont prévus au budget prévisionnel.

Secrétaire de séance
Richard QUENOUILLE

Pour extrait conforme
Le Maire
Adrien WEISS





COMMUNE DE BETSCHDORF

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers élus : 27
Conseillers en fonction : 27
Conseillers présents : 17

Séance du 17 juillet 2023

Sous la présidence de Monsieur WEISS Adrien, Maire

Étaient présents : MM. BUCHY Martial, EGIZII Marc, HOERR Thierry, KLEIBER Jean-Georges LOGEL Christian, QUENOUILLE Richard, WEISS Adrien

Mesdames COLSON Caroline, GROSSE Sabine, KLIPFEL Aline, LOGEL Clothilde, MAURER Eliane, MOCHEL Sandy, MUCKENSTURM Christiane, PFISTER Anne-Marie, REHAJEM Audrey, WOLF Carmen

Excusé (es) : M. ANDRES Thomas, CHAXEL Frédéric, HEIDEIER Honoré, HOF Jean-Claude, KOEBEL Jean-Claude, PRINTZ Stéphane, Madame HUMMEL Jeannine (pouvoir à GROSSE Sabine)

Absents : M. LOHMANN LASCH Florian, Mmes FROMM Carmen, SCHIMPF Fabienne

Secrétaire de séance : M. QUENOUILLE Richard

Nombre de voix délibératives : 17+1

Objet : CARTES D'IDENTITES ET PASSEPORTS : CHOIX DU LOGICIEL DE PRISE DE RENDEZ-VOUS

VU la délibération en date du 30 mai 2023 actant l'installation d'un dispositif de recueils pour les données biométriques,

Considérant la nécessité d'utiliser un logiciel de prise de rendez-vous intégrant également les pré-demandes de titres d'identités auprès de l'ANTS afin de diviser par deux la durée moyenne des rendez-vous.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des voix, autorise Monsieur le Maire à lancer une consultation auprès des opérateurs et à signer avec l'entreprise qui proposera l'offre économiquement la plus avantageuse.

Secrétaire de séance
Richard QUENOUILLE

Pour extrait conforme
Le Maire
Adrien WEISS





COMMUNE DE BETSCHDORF

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers élus : 27
Conseillers en fonction : 27
Conseillers présents : 17

Séance du 17 juillet 2023

Sous la présidence de Monsieur WEISS Adrien, Maire

Étaient présents : MM. BUCHY Martial, EGIZII Marc, HOERR Thierry, KLEIBER Jean-Georges LOGEL Christian, QUENOUILLE Richard, WEISS Adrien
Mesdames COLSON Caroline, GROSSE Sabine, KLIPFEL Aline, LOGEL Clothilde, MAURER Eliane, MOCHEL Sandy, MUCKENSTURM Christiane, PFISTER Anne-Marie, REHAJEM Audrey, WOLF Carmen

Excusé (es) : M. ANDRES Thomas, CHAXEL Frédéric, HEIDEIER Honoré, HOF Jean-Claude, KOEBEL Jean-Claude, PRINTZ Stéphane, Madame HUMMEL Jeannine (pouvoir à GROSSE Sabine)

Absents : M. LOHMANN LASCH Florian, Mmes FROMM Carmen, SCHIMPF Fabienne

Secrétaire de séance : M. QUENOUILLE Richard

Nombre de voix délibératives : 17+1

Objet : CENTRE BOURG : PHASAGE DES ETUDES ET DES COUTS

VU la délibération en date du 30 mai 2023 validant le bureau d'études *Les urbanistes pluriels* comme assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement du centre-bourg,
Considérant que leurs missions consistent à effectuer des études préalables et l'élaboration d'un programme se déclinant en 4 phases :

- 1 : De diagnostic
- 2 : De propositions de scénarios
- 3 : De plan d'actions – Mise en œuvre de plan guide
- 4 : De choix de maîtrise d'œuvre

Considérant que la mission complète du bureau d'études s'élève à 81 250€ HT répartie provisoirement comme suit :

- Phase 1 : 17 550€ HT → 2023
- Phase 2 : 18 850€ HT → 2023
- Phase 3 : 21 450€ HT → 2024
- Phase 4 : 23 400€ HT → 2024

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des voix, valide **à l'unanimité des voix** ce phasage et les coûts ci-dessus et permet à Monsieur le Maire de signer tout document s'y rapportant.

Secrétaire de séance

Richard QUENOUILLE

Pour extrait conforme

Le Maire

Adrien WEISS





COMMUNE DE BETSCHDORF

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers élus : 27
Conseillers en fonction : 27
Conseillers présents : 17

Séance du 17 juillet 2023

Sous la présidence de Monsieur WEISS Adrien, Maire

Étaient présents : MM. BUCHY Martial, EGIZII Marc, HOERR Thierry, KLEIBER Jean-Georges LOGEL Christian, QUENOUILLE Richard, WEISS Adrien
Mesdames COLSON Caroline, GROSSE Sabine, KLIPFEL Aline, LOGEL Clothilde, MAURER Eliane, MOCHEL Sandy, MUCKENSTURM Christiane, PFISTER Anne-Marie, REHAIEM Audrey, WOLF Carmen

Excusé (es) : M. ANDRES Thomas, CHAXEL Frédéric, HEIDEIER Honoré, HOF Jean-Claude, KOEBEL Jean-Claude, PRINTZ Stéphane, Madame HUMMEL Jeannine (pouvoir à GROSSE Sabine)

Absents : M. LOHMANN LASCH Florian, Mmes FROMM Carmen, SCHIMPF Fabienne

Secrétaire de séance : M. QUENOUILLE Richard

Nombre de voix délibératives : 17+1

Objet : DEMANDE DE CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE (CEE) – CHANGEMENT DE FENETRES DE LA MAIRIE

Considérant la nécessité de changer en partie les fenêtres de la Mairie pour améliorer les performances énergétiques du bâtiment,

Considérant que 3 devis ont été demandés et que l'offre économiquement la plus avantageuse sera retenue,

Considérant qu'une demande de certificat d'économie d'énergie pourrait être demandé devant l'urgence d'accélérer la transition énergétique et d'inciter efficacement l'ensemble des acteurs économiques, fournisseurs comme consommateurs, à y participer à travers des actions d'efficacité énergétique.

Le Conseil municipal valide **à l'unanimité des voix** :

- La signature par M. le Maire du devis de l'entreprise présentant l'offre économiquement la plus avantageuse pour le changement de fenêtres
- La possibilité de faire une demande de CEE auprès d'un organisme habilité
- Permettre à Monsieur le Maire de signer tout document s'y afférent

Secrétaire de séance
Richard QUENOUILLE

Pour extrait conforme
Le Maire
Adrien WEISS





COMMUNE DE BETSCHDORF

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers élus : 27
Conseillers en fonction : 27
Conseillers présents : 17

Séance du 17 juillet 2023

Sous la présidence de Monsieur WEISS Adrien, Maire

Étaient présents : MM. BUCHY Martial, EGIZII Marc, HOERR Thierry, KLEIBER Jean-Georges LOGEL Christian, QUENOUILLE Richard, WEISS Adrien
Mesdames COLSON Caroline, GROSSE Sabine, KLIPFEL Aline, LOGEL Clothilde, MAURER Eliane, MOCHEL Sandy, MUCKENSTURM Christiane, PFISTER Anne-Marie, REHAJEM Audrey, WOLF Carmen

Excusé (es) : M. ANDRES Thomas, CHAXEL Frédéric, HEIDEIER Honoré, HOF Jean-Claude, KOEBEL Jean-Claude, PRINTZ Stéphane, Madame HUMMEL Jeannine (pouvoir à GROSSE Sabine)

Absents : M. LOHMANN LASCH Florian, Mmes FROMM Carmen, SCHIMPF Fabienne

Secrétaire de séance : M. QUENOUILLE Richard

Nombre de voix délibératives : 17+1

Objet : DENOMINATION DES RUES DE LA CITE DE LA GARE

VU l'accord du permis d'aménager de la Cité de la Gare en date du 13 février 2023,

Considérant le besoin de nommer les futures rues du Lotissement,

Considérant qu'il est proposé de rester dans le domaine ferroviaire en dénommant les rues suivant le plan joint :

- Rue des Cheminots (du 1 au 14)
- Rue du Rail (du 1 au 16)
- Impasse du train (1 au 5)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité des voix**, autorise la dénomination des voies suivant le plan joint et autorise Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Secrétaire de séance
Richard QUENOUILLE

Pour extrait conforme
Le Maire
Adrien WEISS

